

09 juin 2023 -17:42

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juin 2023](#)

## Modernisation de la réglementation en matière d'exploitation des fonds marins

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modernisant la réglementation entourant l'exploitation des fonds marins.

La loi actuelle date de 2013 et des travaux sont en cours au niveau international sur le « Code minier ». L'avant-projet de loi prévoit ainsi la possibilité de compléter les règles, règlements et procédures de l'Autorité internationale des fonds marins par des règles nationales plus ambitieuses, notamment en ce qui concerne la protection du milieu marin, la protection de la vie humaine, l'intérêt général et les intérêts de l'État belge. Ce texte accorde une attention particulière à la notion de durabilité et de transparence.

Voici les lignes de forces de l'avant-projet :

- la transposition correcte de la réglementation internationale et l'ajout éventuel de dispositions
- l'optimisation de la procédure relative au certificat de patronage
- la nécessité de respecter les objectifs environnementaux et les règles internationales en matière de certificat de patronage
- l'élaboration participative et transparente des politiques
- l'alignement de la loi sur les autres réglementations fédérales et sur ses décrets d'application
- le lien avec le nouveau contexte social

*Avant-projet de loi relative à la protection des êtres humaines et de l'environnement lors de la prospection, de l'exploration et de l'exploitation des ressources marines, des fonds marins et du sous-sol au-delà des limites de la juridiction nationale*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
[contact@teamjustitie.be](mailto:contact@teamjustitie.be)

Julien Vandendorre  
Porte-parole (FR)  
+32 475 56 44 07  
[julien@teamjustitie.be](mailto:julien@teamjustitie.be)

Jan Van der Cruysse  
Porte-parole (NL)  
+32 490 57 33 88  
[jan@teamjustitie.be](mailto:jan@teamjustitie.be)